

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 09 janvier 2017

Objet : Election des vice-présidents et des autres membres du Bureau de Chambéry métropole-Cœur des Bauges

• date de convocation le 03 janvier 2017

• nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-sept, le lundi neuf janvier à dix-huit heures trente, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

• étaient présents : 78

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Philippe Trepier

Christian Cogny

Pierre Gerard

David Dubonnet - Yvette Fetaz

Catherine Chappuis

Anne Manipoud - Alain Thieffenat

Jean-Luc Berthalay

Daniel Grosjean

Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino -

Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin (arrivé à l'élection du 45^{ème} membre du

Bureau) - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Marie-José

Dussauge - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Bernadette

Laclais - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoit

Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre -

Walter Sartori - Alexandra Turnar

Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leyse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Marie Perrier

Annick Bonniez

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Pierre Duperier

Jean-Pierre Fressoz

Damien Regairaz

Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillemet

Frédéric Bret - Marc Chauvin - Patrick Mignola - Françoise Van Wetter

Dominique Pommat

Pierre Hemar

Philippe Gamen

Michel André

Albert Darvey

Jean-Maurice Venturini

Gérard Marcucci

Michel Dyen - Céline Lapoléon

Christophe Richel

Philippe Dubonnet

François Blanc

Maryse Fabre

Bernard Januel

Jean-Marc Léoutre

Louis Caille

Daniel Rochoix

Jérôme Esquevin

Jean-Pierre Coendoz

Lionel Mithieux

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 4

de Stéphane Bochet à Dominique Pommat - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Danièle d'Agostin à Daniel Grosjean - de Claudette Levrot-Virot à Jean-Benoît Cerino

Les décisions administratives peuvent faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble, dans le délai de deux mois :
- à compter de leur publication lorsque les décisions sont réglementaires,
- à compter de leur notification lorsque les décisions sont individuelles.

Conseil communautaire du 09 janvier 2017

délibération n° 004-17 C

objet **Election des vice-présidents et des autres membres du Bureau de Chambéry métropole-Cœur des Bauges**

Vu l'arrêté préfectoral du 24 novembre 2016 portant fusion de Chambéry métropole et de Cœur des Bauges,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2122-4, L.2122-7-1, L.5211-2, L.5211-10 et L. 5211-41-3,

Vu le procès-verbal de l'élection des vice-présidents et des autres membres du Bureau annexé à la présente délibération,

Vu les résultats du scrutin,

Le Conseil communautaire **proclame et déclare installés** :

Jean-Marc LEOUTRE	Premier vice-président
Josiane BEAUD	Deuxième vice-présidente
Luc BERTHOUD	Troisième vice-président
Brigitte BOCHATON	Quatrième vice-présidente
Pierre HEMAR	Cinquième vice-président
Lionel MITHIEUX	Sixième vice-président
Michel DYEN	Septième vice-président
Jean-Maurice VENTURINI	Huitième vice-président
Marc CHAUVIN	Neuvième vice-président
Sylvie KOSKA	Dixième vice-présidente
Daniel ROCHAIX	Onzième vice-président
Driss BOURIDA	Douzième vice-président
David DUBONNET	Treizième vice-président
Michel DANTIN	Quatorzième vice-président
Philippe TREPIER	Membre du Bureau
Christian GOGNY	Membre du Bureau
Pierre GERARD	Membre du Bureau
Catherine CHAPPUIS	Membre du Bureau
Alain THIEFFENAT	Membre du Bureau
Jean-Luc BERTHALAY	Membre du Bureau
Daniel GROSJEAN	Membre du Bureau
Benoit PERROTON	Membre du Bureau

Aloïs CHASSOT	Membre du Bureau
Pierre PEREZ	Membre du Bureau
Alexandra TURNAR	Membre du Bureau
Jean-Claude DAVOINE	Membre du Bureau
Jean-Benoît CERINO	Membre du Bureau
Suzanne BOUCHER	Membre du Bureau
Florence VALLIN-BALAS	Membre du Bureau
Stéphane BOCHET	Membre du Bureau
Marie PERRIER	Membre du Bureau
Annick BONNIEZ	Membre du Bureau
Pierre DUPERIER	Membre du Bureau
Jean-Pierre FRESSOZ	Membre du Bureau
Damien REGAIRAZ	Membre du Bureau
Christiane BOISSELON	Membre du Bureau
Sylvie VUILLERMET	Membre du Bureau
Patrick MIGNOLA	Membre du Bureau
Dominique POMMAT	Membre du Bureau
Philippe GAMEN	Membre du Bureau
Albert DARVEY	Membre du Bureau
Michel ANDRE	Membre du Bureau
Gérard MARCUCCI	Membre du Bureau
Christophe RICHEL	Membre du Bureau
Philippe DUBONNET	Membre du Bureau
Maryse FABRE	Membre du Bureau
Bernard JANUEL	Membre du Bureau
Louis CAILLE	Membre du Bureau
François BLANC	Membre du Bureau
Jérôme ESQUEVIN	Membre du Bureau
Jean-Pierre COENDOZ	Membre du Bureau

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 004-17 C

Objet de l'acte :	Election des vice-présidents et des autres membres du Bureau de Chambéry métropole-Cœur des Bauges
Thème Préfecture :	5 - Institutions et vie politique 1 - Election executif 4 - Election des présidents et vice-présidents EPCI
Date de l'acte :	09 janvier 2017
Annexe :	PV Election;Annexe PV Election;

Identifiant de télétransmission : 073-247300098-20170109-lmc1H18851H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H18851H1

Date de transmission en Préfecture :	13 janvier 2017
Date de réception en Préfecture :	13 janvier 2017